

## FIP Capital Santé PME

### Informations financières au 31/12/2022

#### CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Forme juridique	Fonds d'Investissement de Proximité
Codes ISIN	Part A (IR) - FRO011199264 / Part B (ISF) - FRO011228410
Région d'investissement	Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, PACA
Taux de réduction fiscale	18% IR ou 50% ISF
Dépositaire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Rachats de parts	Pas de rachat possible
Nombre de PME en portefeuille au 31/12/2022	4
Statut	Depuis le 30/06/2020 - Liquidation
Valeur d'origine de la part (nominal)	500€
Valeur liquidative au 31/12/2022 (distributions incluses)	407,33€
Performance depuis l'origine	-18,53%
Performance depuis l'origine avantage fiscal inclus <sup>(1)</sup>	+62,93%

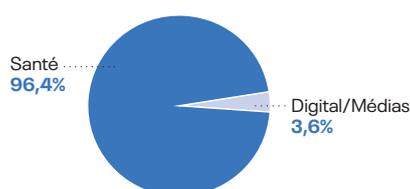
#### DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES

Date	Montant brut par part	Pourcentage du nominal
30/04/2018	100,00€	20%
31/10/2019	100,00€	20%
31/08/2020	125,00€	25%
29/10/2021	65,00€	13%

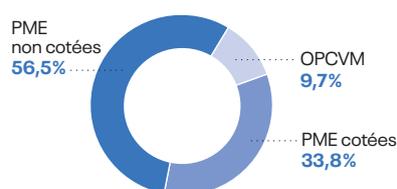
#### HORIZON D'INVESTISSEMENT



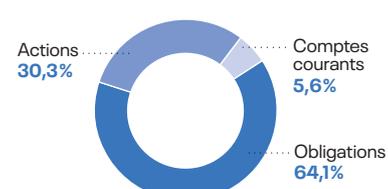
#### RÉPARTITION SECTORIELLE



#### RÉPARTITION DE L'ACTIF NET



#### RÉPARTITION DE L'ACTIF INVESTI EN PME



<sup>(1)</sup> Cette performance est donnée à titre indicatif et a été calculée pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.

## PRINCIPALES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE

Nom	Activité	Région	% du Fonds <sup>(2)</sup>
Rec France	Fabrication de matériel paramédical	Occitanie	9,3%
Implanet	Commerce de produits pharmaceutiques	Nouvelle-Aquitaine	2,5%
Intrasense	Imagerie médicale	Occitanie	2,5%
Klarsen (ex-Concoursmania)	Jeux marketing sur internet	Nouvelle-Aquitaine	0,5%

<sup>(2)</sup> calculé sur les souscriptions initiales.

## PRINCIPALES SORTIES RÉALISÉES

Nom	Activité	Année de sortie	Multiple réalisé
Hemopharm	Fabrication de matériel destiné au prélèvement et à la conservation du sang	2014	Moins de 1x
SUP (Amisco)	Conception de solutions statistiques visant la gestion de l'actif joueur dans les clubs professionnels de football	2015	Entre 1,5 et 2x
Medtech	Robots chirurgicaux	2016	Entre 3 et 4x
Vexim	Solutions innovantes pour le traitement des fractures vertébrales par chirurgie mini-invasive	2017	Entre 2 et 3x
Les Omégades	Résidences séniors	2018	Entre 1 et 1,5x
Sequoiasoft	édition de logiciels pour les acteurs de l'hébergement et de la restauration	2019	Entre 1,5 et 2x
Net Reviews	Solution de collecte et de publication d'avis clients sur internet	2019	Entre 7,5 et 8x
Intrasense	Imagerie médicale	2020	Moins de 1x
The Schools of the Media Industry	Groupe de 6 écoles privées délivrant des formations dans les métiers de l'art, des médias, de l'audiovisuel, du journalisme et de la mode	2020	Entre 1,5 et 2x
France Perfusion	Perfusion et nutrition à domicile	2021	Moins de 0,5x

## VALEUR LIQUIDATIVE ET FRAIS DES FONDs

		SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS pour une part ou un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire, en €; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée)										
Année de création	Grandeur constatée	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
2012	VL+ distributions	495,59 €	460,71 €	426,22 €	396,11 €	355,29 €	341,32 €	336,22 €	413,98 €	404,30 €	408,03 €	407,33 €
	Montant des frais	0,02 €	0,02 €	6,44 €	45,51 €	79,18 €	111,12 €	131,34 €	153,37 €	167,94 €	172,23 €	173,40 € <sup>(3)</sup>

Le montant des frais ainsi que les valeurs liquidatives majorées des distributions figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n°2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les Fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-O A et 885-0 V bis du Code Général des Impôts.

Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

- La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :
  - le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription;
  - le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 10 avril 2012 et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.
- La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire" est égale à la somme de :
  - la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire;
  - le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au Fonds ou aux titres de capital ou donnant accès au capital de la société.

<sup>(3)</sup> Ce tableau mentionne les frais effectivement payés par le Fonds au vu de ses contraintes d'investissement et de sa trésorerie disponible. L'ensemble des frais dus par le Fonds et pris en compte dans la valeur liquidative s'élèvent toutefois à 173,71€.

## COMMENTAIRE DE GESTION

Au 31 décembre 2022, sur les investissements qu'il a réalisés, avant imputation des frais de gestion et de fonctionnement, le Fonds enregistre depuis sa création une plus-value de 81€ par part.

En effet, ce Fonds initialement investi dans 21 PME a réalisé depuis sa création 15 cessions totales ou partielles ayant permis de générer une plus-value. Cette plus-value a permis de couvrir les 4 défaillances rencontrées sur les secteurs de la santé, de la cosmétique et de la distribution. Les titres restant en portefeuille ainsi que la part libre enregistrent, quant à eux, une moins-value latente de 65€ par part.

Le Fonds a dépassé sa durée de vie réglementaire. L'équipe de gestion fait son possible pour liquider les quatre dernières lignes dans les meilleures conditions mais manque de visibilité sur le délai de sortie. En ce qui concerne Rec France, la société a vu son chiffre d'affaires augmenter de près de 25% en 2021 et 22% en 2022. Elle enregistre un résultat d'exploitation positif pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive. Plusieurs contrats cadres avec des orthopédistes permettent de sécuriser le chiffre d'affaires pour les années à venir, même si la société doit rester attentive à l'impact, sur ses marges, de la hausse des coûts matières. Le management est conscient du besoin de trouver une liquidité pour les titres du Fonds et s'est rapproché d'un investisseur régional. Si le chiffre d'affaires et la rentabilité se maintiennent, un process de cession industrielle pourrait être envisagé avec un partenaire clé dans les mois à venir, afin de réaliser la liquidité des titres courant 2023. Pour Implanet et Intrasense, s'agissant de sociétés cotées, l'équipe de gestion suit régulièrement le cours afin de saisir les opportunités de cession de titres sur le marché. Enfin, concernant le Groupe côté Klarsen, la revalorisation du titre et sa liquidité restent limitées. L'équipe de gestion continue de mettre les titres en vente régulièrement sur le marché mais le processus de cession va continuer à prendre plusieurs mois.

Aucun redressement de la valeur liquidative n'est malheureusement envisagé et aucune distribution ne peut être réalisée à court terme.

Nous rappelons que la société de gestion ne perçoit plus de commissions de gestion sur ce Fonds.

# M-CAPITAL

PARIS | 26, avenue de l'Opéra - 75001 Paris

TOULOUSE | 8, rue des Trente-Six Ponts - CS 64210 - 31031 Toulouse Cedex 4

contact@mcapital.fr

www.mcapital.fr

N° d'agrément AMF : GP 02-028